

ÉVALUER
SON PROJET
À L'INTERNATIONAL
MODE D'EMPLOI

mir-rennes.fr
metropole.rennes.fr



capitalisation partage amélioration collecte formation valorisation comparaison changement pilotage

La Ville de Rennes met à votre disposition ce fascicule en complément des notices existantes sur ses appels à projets à l'international (FAD, Fonds d'Aide au Développement - FEI, Fonds d'Échanges Internationaux), pour vous aider à bâtir l'évaluation de votre propre projet.

Un outil de progrès au service de votre projet _____

L'évaluation consiste à analyser un projet sous différents angles (sur la base de critères) et de façon construite (avec une méthode).

Elle vous permet d'établir :

- des constats, selon une logique de bilan,
- des appréciations, avec analyse des forces et faiblesses,
- des recommandations, sous forme de propositions d'amélioration.

L'évaluation doit être envisagée dès le montage de votre projet et non au moment de la transmission de votre rapport aux bailleurs.

Évaluer : pour quoi faire ? _____

Pour s'inscrire dans une démarche qualitative et poser les conditions de réussite de votre projet.

Pour améliorer votre projet tout au long de sa réalisation, selon les objectifs fixés avec votre partenaire à l'étranger.

Pour partager votre projet et votre expérience.

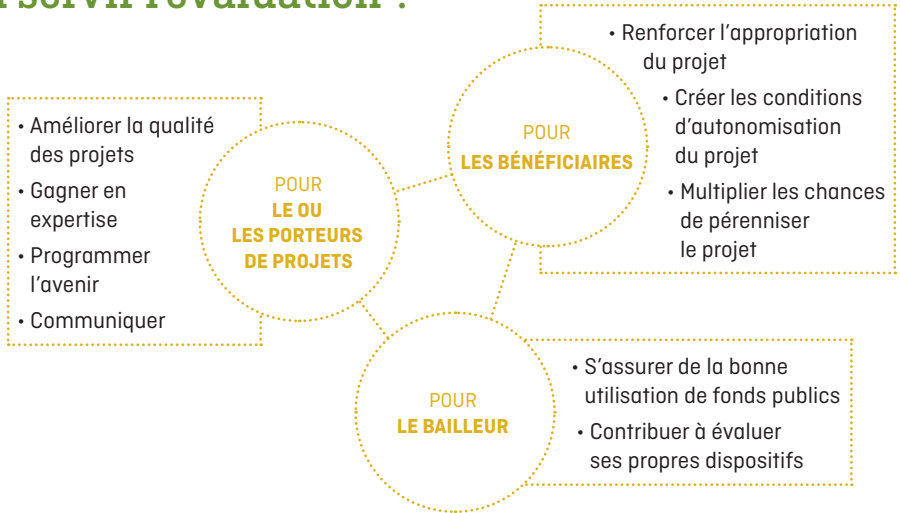
La Maison Internationale de Rennes (MIR)

est missionnée par la Ville de Rennes pour vous accompagner tout au long de l'année, à chaque étape de votre projet, de son élaboration jusqu'à son évaluation et sa valorisation auprès des Rennais.



7 quai Chateaubriand à Rennes
02 99 78 22 66
contact@mir-rennes.fr
www.mir-rennes.fr

À quoi et à qui va servir l'évaluation ?



Comment faire pour évaluer ?

Plusieurs options peuvent être étudiées, voire combinées :

évaluer en interne
au sein de son organisation (autoévaluation) ou faire appel à un tiers (évaluation externe)

privilégier des données quantitatives ou qualitatives
en multipliant les sources ou les moments de collecte

envisager une évaluation participative en donnant la parole à tous les acteurs du projet (bénéficiaires, autres partenaires, etc.)

Quand doit-on évaluer ?

Le système d'évaluation doit être mis en place dès la conception du projet. Il se décline en 3 phases et doit être envisagé dans sa globalité :

- 1** L'**évaluation initiale** pour s'assurer de la faisabilité initiale (ou non) du projet
 - 2** L'**évaluation à mi-parcours** lors de la mise en œuvre du projet : **phase du suivi**
 - 3** L'**évaluation finale** pour dresser le bilan du projet dans son ensemble : **à la fin du projet**
- L'ensemble de ces phases permet d'anticiper la production de rapports mais surtout d'orienter l'action, voire de la réorienter si besoin.

Sur quels critères s'appuyer pour évaluer son projet ?

	CRITÈRES DE CONCEPTION		CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE		CRITÈRES DE DEVENIR	
	PERTINENCE	COHÉRENCE	EFFICIENCE	EFFICACITÉ	IMPACT	DURABILITÉ
DÉFINITIONS >	Elle mesure la relation entre les activités / les objectifs et les besoins des bénéficiaires.	Elle mesure la relation entre la logique d'intervention établie et l'environnement interne et externe du porteur de projet.	Elle mesure la relation entre les différentes ressources disponibles et les résultats atteints.	Elle permet la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints.	Il mesure les changements durables dans la vie et l'environnement des bénéficiaires.	Elle permet de déterminer si les résultats positifs du projet sont susceptibles de perdurer sans l'aide de financements extérieurs.
QUESTIONS > ILLUSTRATIVES	Le projet est-il approprié au contexte, aux besoins et aux priorités ? Ex : les sessions de formation étaient-elles bien adaptées au public ?	Les choix d'organisation du projet rendent-ils possible l'atteinte des objectifs ? Interne : l'intervention est-elle en accord avec la stratégie fixée ? Ex : le projet s'intègre-t-il dans les politiques locales ? Les acteurs choisis sont-ils les plus adaptés ?	Les moyens (matériels et humains) sont-ils optimisés et en rapport avec les résultats atteints ? Le partenariat est-il un atout ou un frein ?	Les résultats atteints sont-ils conformes aux prévisions ? Sont-ils opérationnels ?	Quels changements le projet induit-il ? Servent-ils les objectifs fixés ? Sont-ils directs, indirects ? Attendus, inattendus ? À moyen et long terme ?	Les organisations nées ou renforcées avec le projet seront-elles pérennisées ? Les compétences acquises seront-elles exploitées ? Les outils et méthodes seront-ils utilisés et diffusés ?
INDICATEURS >	Ex : taux de qualification, employabilité, taux de bénéficiaires de minimas sociaux, etc.	Ex : politiques publiques en matière de formation, équilibre budgétaire.	Ex : coût par personne formée, salaires formatrice/formateur, frais de location, taux de dépenses.	Ex : nombre de sessions de formation réalisées par rapport au prévisionnel, nombre de personnes ayant acquis une qualification, cahier de présence.	Ex : entretiens, questionnaires de satisfaction, évolution du taux d'alphabétisation, de chômage, de la thématique traitée.	Ex : le nombre de sessions de formation dispensées par des anciens participants à la formation, l'amélioration de l'employabilité, des conditions de vie, de la scolarisation, etc.



AVANT LE PROJET ÉVALUATION INITIALE

- > Travail de diagnostic
- > Repérage
- > Faisabilité



PENDANT LE PROJET : LE SUIVI-ÉVALUATION

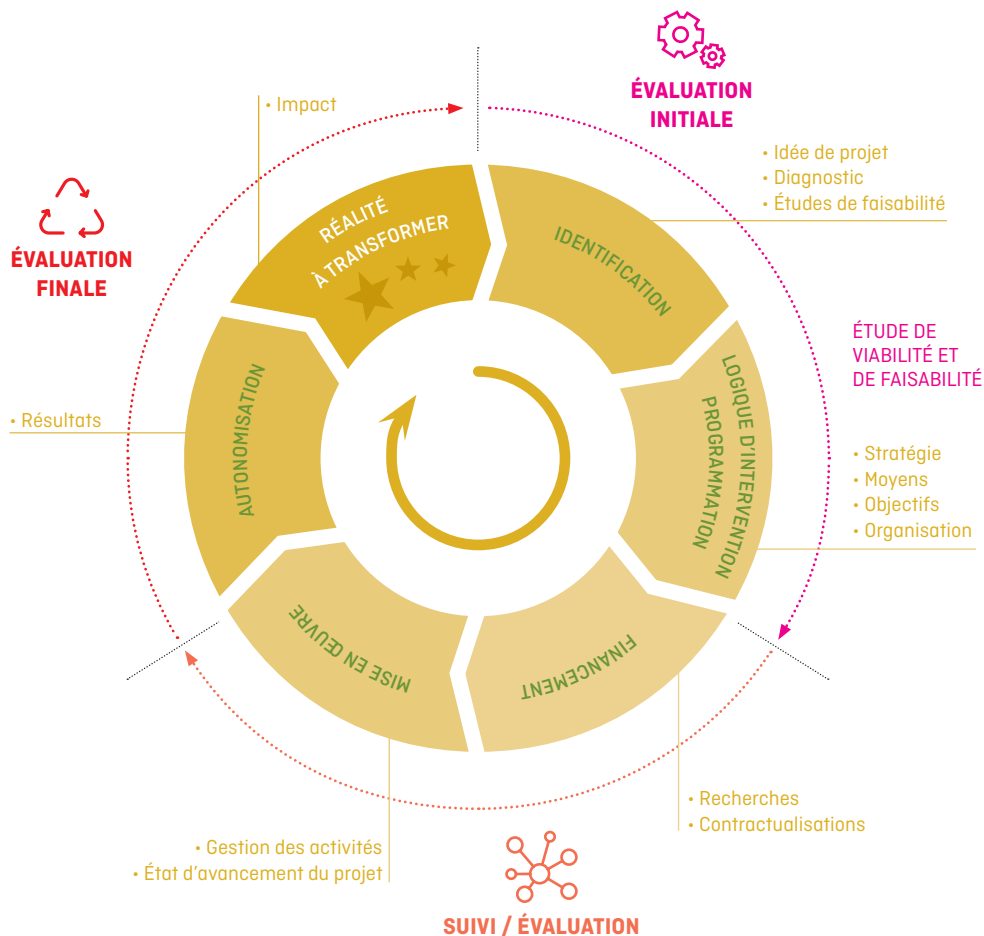
- > État des lieux et d'avancement du projet en lien avec les objectifs et indicateurs de suivi déterminés.
- > À ce stade, un défaut d'efficacité peut être dû à d'autres critères (pertinence, cohérence ou efficacité).



À LA FIN DU PROJET OU APRÈS ÉVALUATION FINALE

- > Rapport d'exécution
- En quoi le projet a-t-il permis d'atteindre l'objectif général fixé avec le partenaire ? Quels changements notables ont été identifiés par les bénéficiaires du projet ? Quel a été l'impact du projet sur l'association et ses pratiques ?

Le cycle de l'évaluation



L'évaluation de votre projet est unique et correspond aux choix que vous aurez définis. Les critères de votre projet lui seront propres, «sur mesure», mais il est important d'être guidé par les phases du cycle de projet : de sa conception à son autonomie.

Ville de Rennes - Service International et Europe
international.europe@rennesmetropole.fr - 02 23 62 21 18

Maison Internationale de Rennes
contact@mir-rennes.fr - 02 99 78 22 66